

D 2024-024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre le 5 mars à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la  
**Commune d'AILLON LE JEUNE,**

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2024.

**Présents :** Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Serge TICHKIEWITCH.

**Absent excusé :** Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

**Absent :** Jérôme GINOLLIN, Mathieu SCIASCIA

**Assiste à la réunion :** Christophe MAREC, Laetitia ACHARD

**Secrétaire de séance :** Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrage exprimés : 7
Ne prend pas part au vote : 0
Votes pour : 7
Votes contre : 0
Abstentions : 0

**Objet : Vote du budget primitif 2024 : Commune**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif « Commune » pour l'année 2024 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- **Dépenses :** 1 472 213,68 €
- **Recettes :** 1 671 498,58 €

La section de fonctionnement est en suréquilibre.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- **Dépenses :** 2 799 530,46 €
- **Recettes :** 5 605 517,26 €

La section d'investissement est en suréquilibre, compte tenu du lancement de l'opération piscine

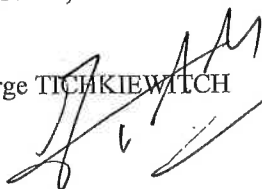
Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Publié, notifié et transmis en préfecture le

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Pascal GINOLLIN



Envoyé en préfecture le 07/03/2024


Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 073-217300045-20240305-D2024024-DE

Ont signé au registre des délibérations :


CHALAMEL Odile donne pouvoir à Amandine PAGET 

FLEURY Marc 

GALENE Pierre-Damien 

GINOLLIN Jérôme ABSENT

GINOLLIN Pascal 

ROCH EUVRARD Céline donne pouvoir à Pascal GINOLLIN 

SCIASCIA Mathieu ABSENT

TALLON PAGET Amandine 

TICHKIEWITCH Serge 

## V - ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/03/2024

Le Maire,

Présenté par Le Maire (1),

A Aillon Le Jeune, le 05/03/2024

Serge TICHKIEWITCH



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A Aillon Le Jeune, le 05/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CHALAMEL Odile	donne pouvoir à Paget A	
FLEURY Marc		
GALENE Pierre-Damien		
GINOLLIN Jérôme	Absent	
GINOLLIN Pascal		
ROCH EUVRARD Céline	donne pouvoir à Ginollin P	
SCIASCIA Mathieu	Absent	
TALLON PAGET Amandine		
TICHKIEWITCH Serge		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture

A Aillon-le-Jeune, le 05/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.